

Courrier picard

OISE

MERCREDI 4 DÉCEMBRE 2024 1,60 € N° 26068 | WWW.COURRIER-PICARD.FR 80 ANS



PHOTO PIERRE GUENNEC

**COMPIÈGNE LEVÉE DE BOUCLIER
DES RÉSIDENTS CONTRE
LES PLOTS PAGE 13**

COMPIÈGNE

La mairie veut déjà changer les 288 plots en train d'être posés, quartier des Avenues

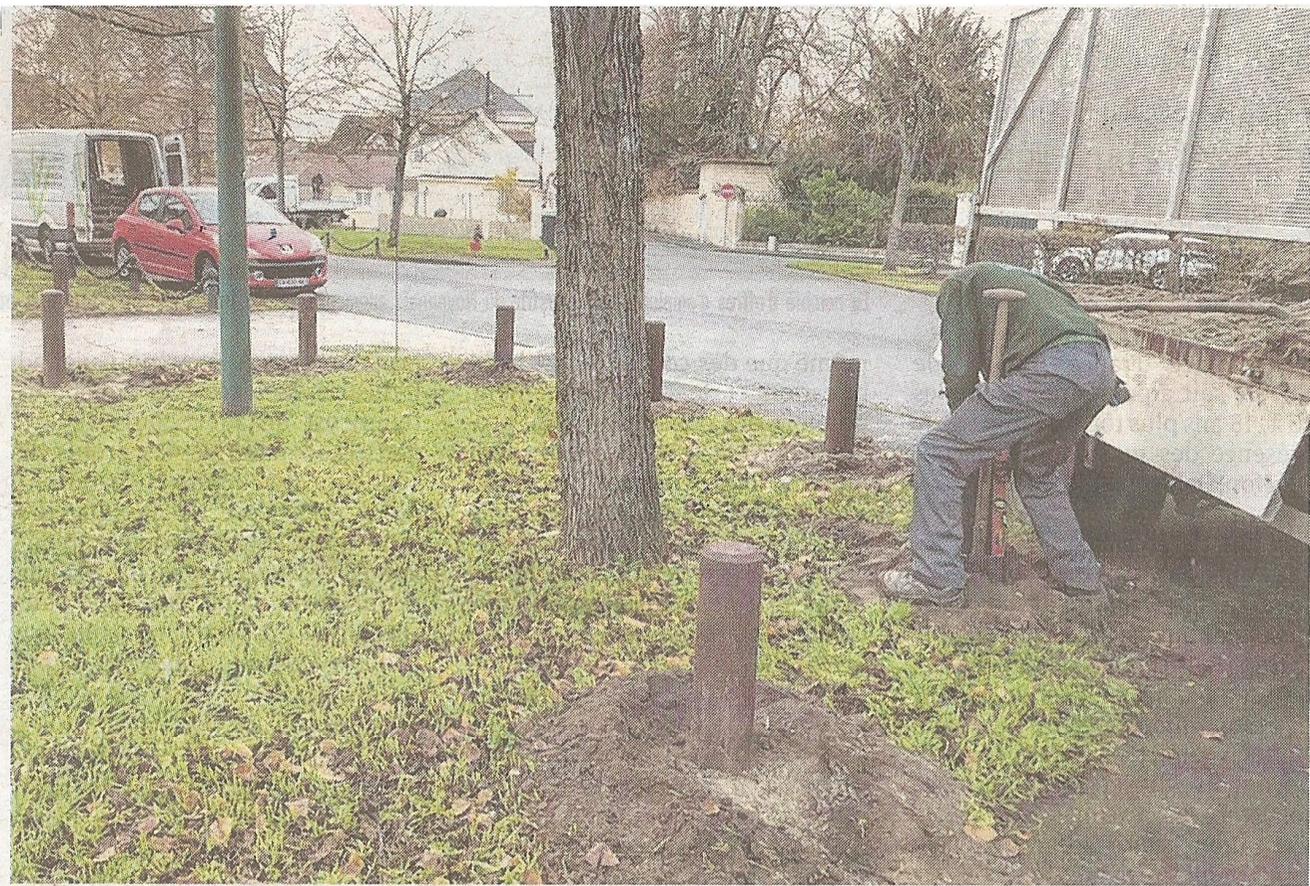
Les aménagements en cours dans l'avenue de la Division-Leclerc pour limiter le stationnement sauvage suscitent une levée de boucliers. Le maire annonce qu'il va revoir ce chantier à 135 000 euros et remplacer les plots en plastique recyclé par du métal ou du bois « qui correspondront mieux aux lieux ».

PIERRIG GUENNEC

A peine posés, bientôt enlevés ? L'installation, en cours, de 288 plots en plastique recyclé brun, de 60 cm hors sol, dans le select et historique quartier des Avenues, en lisière de forêt, suscite des remous. « Les services ont pris une initiative qui n'est pas judicieuse », s'agace le maire LR, Philippe Marini. Ce qui coince ? Dimanche, Eric Georgin, président de l'Association des avenues de Compiègne, découvrait « avec surprise » le chantier qui se déployait dans les contre-allées de l'avenue de la Division-Leclerc, bordée par une vingtaine d'habitations et la direction régionale de l'Office national des forêts (ONF).

« C'EST UNE CONSÉQUENCE DES MASTERS DE FEU »

« Une riveraine est venue à ma rencontre, rapporte-t-il. Elle m'a expliqué qu'une employée de la mairie et un couple qui vient d'emménager viennent d'obtenir de monsieur Marini que des dizaines de plots en plastique soient ajoutées aux innombrables plots en métal – dépassant un mètre ! – qui déparent déjà l'avenue. Tous les promeneurs que je rencontre, et tous les habitants du quartier, à quatre exceptions près, sont consternés par ces aménagements mal conçus et coûteux. » Ce que confirme un habitué des lieux : « Tous les gens de la rue se plaignent. Ils ne sont pas trop d'accord, car ça coûte de l'argent. » L'investissement s'élève à environ 135 000 euros TTC. L'opération, confiée à l'entreprise Compiègne Paysages, devrait durer trois semaines.



La pose des plots doit durer trois semaines, avenue de la Division-Leclerc dans le select quartier des Avenues de Compiègne, en bordure de forêt.

« C'est une conséquence des Masters de feu pour entraver le stationnement anarchique », explique Eric Georgin. Le feu d'artifice est tiré de l'hippodrome lors de cette compétition, de même que celui du 14 Juillet. Les espaces verts qui bordent l'avenue de la Division-Leclerc sont alors pris d'assaut par les conducteurs qui cherchent à se garer. Sans perdre de temps, le président de l'Association des avenues a envoyé un courrier à Philippe Marini : « Des dizaines de dizaines de plots en plastique vont

« Ne transformez pas l'avenue de la Division-Leclerc, cette allée verte, en une transition tout plastique vers la forêt »

Eric Georgin, président de l'Association des avenues

enlaidir et vulgariser l'une des avenues qui avaient été tracées et plantées à la demande de Louis XV pour embellir Compiègne, pour l'agrément et la promenade des

Compiégnois et pour permettre une transition douce de la ville vers la forêt, écrit-il. Monsieur le maire, il est encore temps d'interrompre ce chantier improvisé sans aucune consultation ni information. Prenez le temps de consulter les habitants, tous les habitants. À l'heure où un traité international contre la pollution plastique est en discussion, ne transformez pas l'avenue de la Division-Leclerc, cette allée verte, en une transition tout plastique vers la forêt. »

Philippe Marini plaide l'aménagement d'une sente piétonne em-

« LE GRAND PERDANT, C'EST LE CONTRIBUABLE »

Pour l'opposant Renaissance Etienne Diot, l'épisode des Avenues « démontre le dysfonctionnement du système pour tout ce qui est aménagement urbain ». Et le conseiller municipal d'ajouter : « Philippe Marini est en roue libre, il fait et défait avec l'argent des Compiégnois. Le grand perdant, c'est le contribuable. » Une référence à deux précédents « fiascos » : les blocs retirés de la chaussée, avenue Bury-Saint-Edmunds, et son prolongement, avenue Pierre-et-Marie-Curie, et le terre-plein central de la rue Carnot. « Il faut changer de logiciel dans la réalisation des aménagements urbains », estime Etienne Diot qui prône « concertation, efficacité et utilité ».

pruntée notamment par une personne handicapée : « Il faut délimiter les usages et éviter de créer un appel d'air pour le stationnement. » Et l'élu de poursuivre sur la question des feux d'artifice tirés deux fois par an : « Cela peut se traduire par des dégâts sur les espaces verts causés par des véhicules et plusieurs centaines d'heures de personnel pour les réparer. »

« QUAND IL FAUT RECADRER, JE RECADRE »

En revanche, le choix des plots en plastique recyclé, fait tiquer le premier magistrat, en campagne pour sa réélection : « J'ai demandé que ce soit changé rapidement pour du bois ou du métal qui correspondront mieux aux lieux. Quand il faut recadrer, je recadre. » Quitte à rallonger la facture.